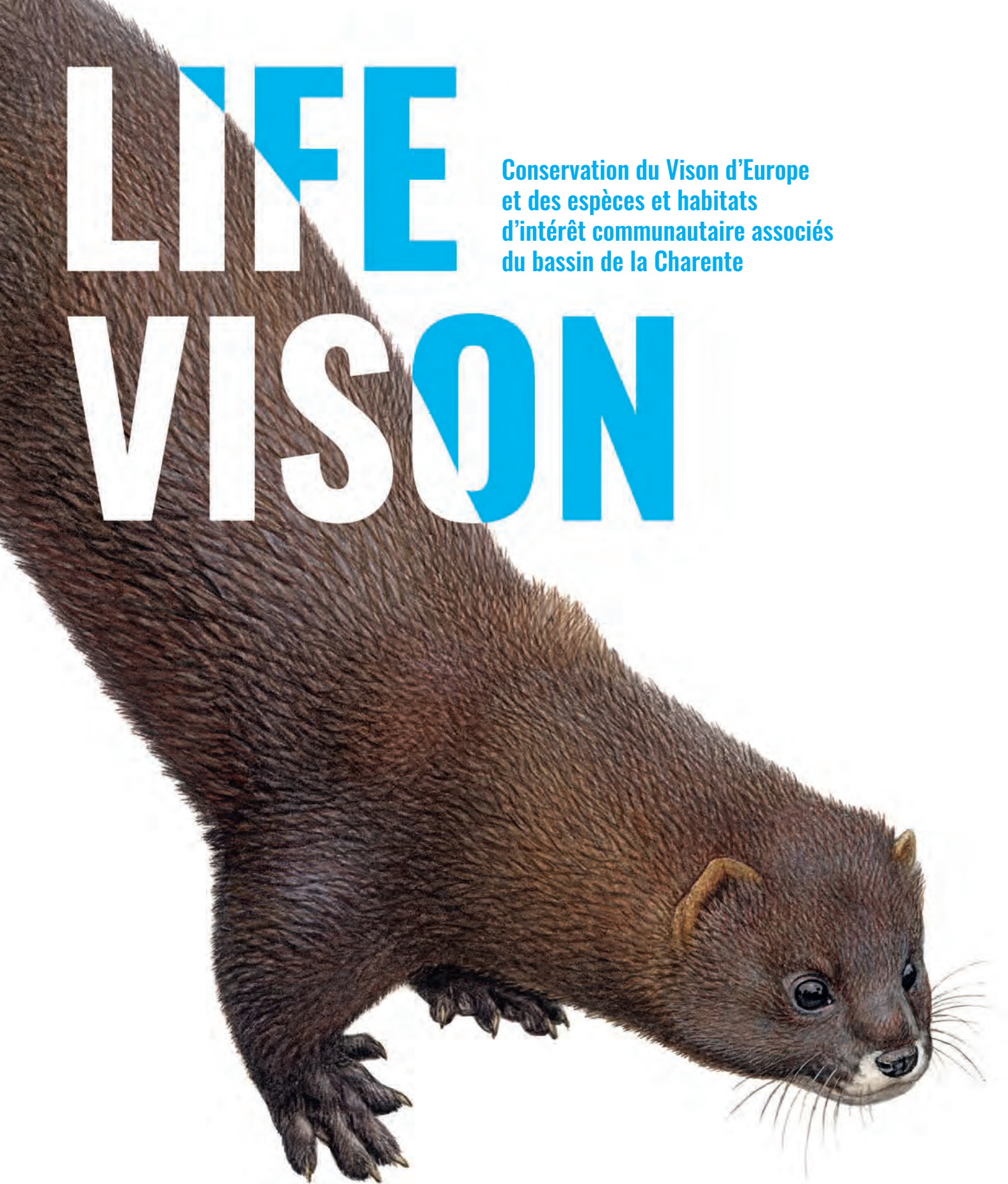


LIFE VISON

Conservation du Vison d'Europe
et des espèces et habitats
d'intérêt communautaire associés
du bassin de la Charente



LIFE16 NAT/FR/000872
1^{er} septembre 2017
30 novembre 2022



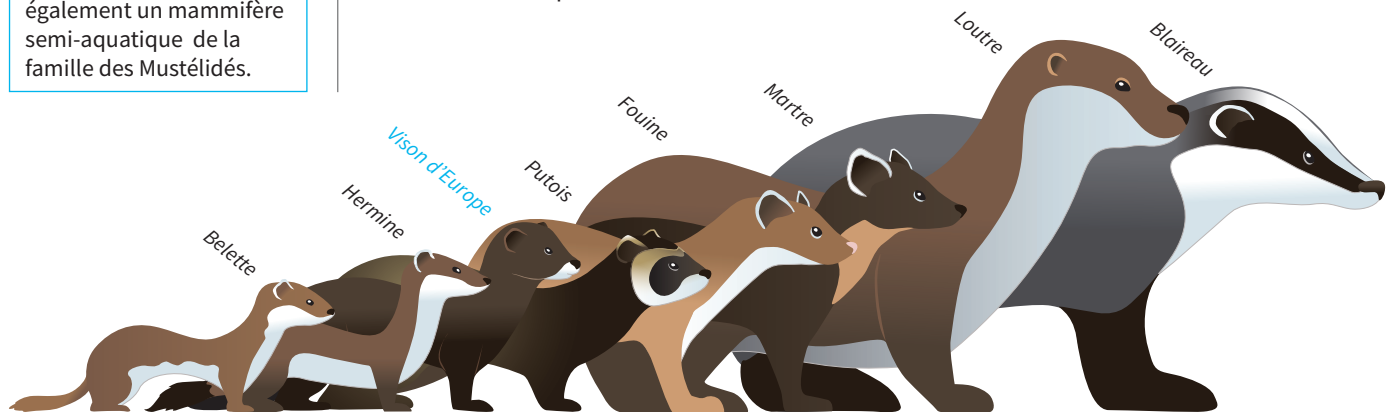
LE VISON D'EUROPE

Le saviez-vous ?

La Loutre d'Europe, *Lutra lutra*, espèce protégée et patrimoniale est également un mammifère semi-aquatique de la famille des Mustélidés.

~ QUI SUIS-JE ?

Je suis un mammifère semi-aquatique appartenant à la famille des Mustélidés dont je suis un des plus petits représentants en France juste après la Belette et l'Hermine. Les scientifiques m'appellent *Mustela lutreola*. J'ai un corps allongé, des pattes courtes et une tête légèrement aplatie avec des oreilles peu saillantes.



La famille des mustélidés natifs de France

Le Vison d'Europe : une espèce parapluie

Une espèce parapluie est une espèce dont les besoins recouvrent ceux de nombreuses autres espèces. En la protégeant, on étend la protection à toutes les espèces qui partagent son habitat ou interagissent avec sa niche écologique. Les efforts de conservation apportés au Vison d'Europe bénéficieront ainsi à de nombreuses autres espèces d'intérêt européen, telles que la Loutre d'Europe et la Rosalie des Alpes, et à leurs habitats associés, tels que les forêts alluviales d'aulnes et de frênes.

~ MON SIGNE DISTINCTIF ?

Ma fourrure dense est entièrement brun chocolat avec des zones plus sombres aux extrémités. Je me distingue grâce à ma coquetterie, car je suis maquillé de blanc sur les lèvres inférieure (menton) et supérieure (sous la truffe).

Vison d'Europe mâle

Poids : 600 à 1 200 g
Longueur totale : 54 cm



Vison d'Europe femelle

Poids : 400 à 650 g
Longueur totale : 47 cm



~ JE DONNE NAISSANCE À UNE PORTÉE PAR AN

Je suis territorial et solitaire, et je retrouve mes congénères pour m'accoupler entre février et avril dès l'âge de un an. Lorsque je suis une femelle, je porte de deux à cinq visonneaux pendant six semaines et je leur donne naissance entre avril et juin dans un lieu secret qu'il reste à découvrir. J'élève seule mes jeunes qui s'émanciperont vers la fin du mois d'août.



Un peu de terminologie

L'habitat d'une espèce correspond à son milieu naturel de vie (zone de repos et de reproduction, zone d'alimentation ou de chasse...).

Le domaine vital est l'aire où un animal vit ordinairement et qui suffit à répondre à ses besoins primaires.

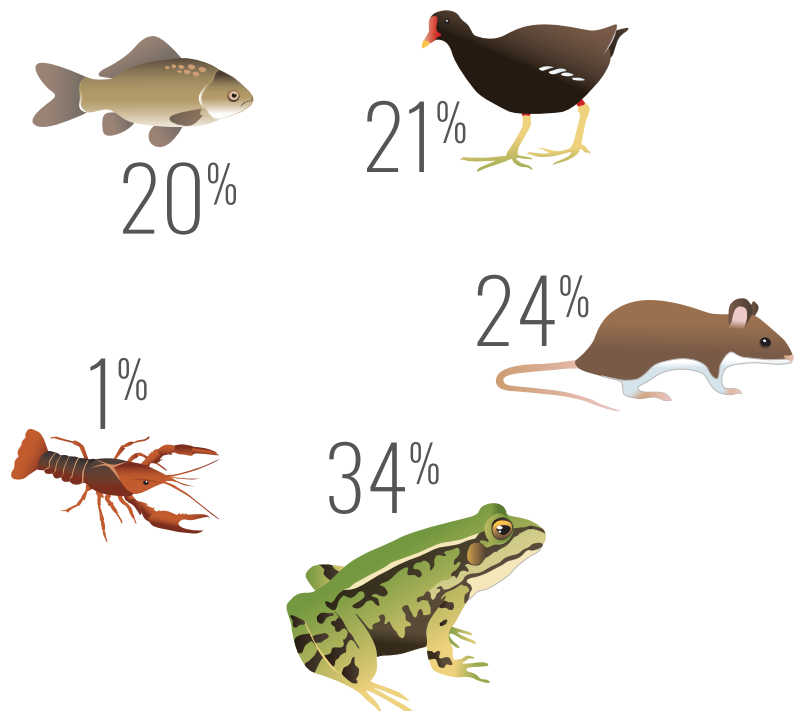
~ MES HABITATS DE PRÉDILECTION : LES ZONES HUMIDES

Je suis inféodé aux zones humides qui me procurent abris et nourriture. Je fréquente ainsi tout type de cours d'eau (rivière, ruisseau, fossé...) que ce soit en milieu forestier ou agricole, ainsi que les boisements inondables, les marais, les prairies humides... Je parcours mon grand domaine vital, qui peut atteindre 15 km de cours d'eau principal, en cheminant le long des berges. Je me repose le jour dans tout abri sommaire que je trouve à ma disposition (système racinaire, touffe de végétation, roncier, tas de branchages...).



~ JE SUIS UN CARNIVORE OPPORTUNISTE

Je chasse la nuit les proies les plus disponibles liées au milieu aquatique, et mon régime alimentaire varie en fonction des lieux et des saisons. Je me nourris tout autant d'amphibiens que de petits mammifères, poissons ou oiseaux.



Régime alimentaire du Vison d'Europe

Source : La gestion des habitats du Vison d'Europe, Recommandations techniques, 2003

POURQUOI SUIS-JE EN DANGER ?

Le Vison d'Europe, le mammifère le plus menacé de France

Le Vison d'Europe est réglementairement protégé au niveau international, européen et français. Il fait également l'objet d'un plan national d'actions.

• **Droit international**
Convention de Berne :
Annexe II

• **Droit communautaire**
Directive Habitat Faune :
Annexe II
Flore : Annexe IV

• **Droit français**
Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.
Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

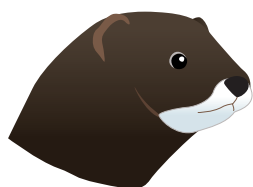
~ MA RÉPARTITION MONDIALE NE CESSE DE DÉCLINER

J'ai perdu 85 % de mon aire de répartition depuis la moitié du XIX^e siècle et 90 % de mes effectifs au cours du XX^e siècle. L'IUCN m'a donc classé en 2011 en danger critique d'extinction. Ma répartition mondiale est désormais limitée à quelques populations isolées et déclinantes d'une part en Europe orientale et d'autre part au nord de l'Espagne et dans le sud-ouest de la France.

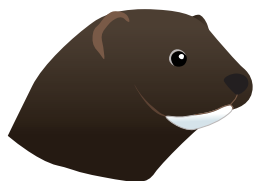
Carte de répartition du Vison d'Europe

Source : IUCN, 2016

■ Éteint
■ Possiblement éteint
■ Présent



Vison d'Europe



Vison d'Amérique

~ JE DOIS FAIRE FACE À DE NOMBREUSES MENACES, LA PLUPART LIÉES AUX ACTIVITÉS HUMAINES

- Mon habitat est détruit, dégradé, fragmenté, mais aussi pollué.
- De nombreux ponts ne me permettent pas de cheminer le long des berges et je suis obligé de monter sur la chaussée, risquant alors d'être victime d'une collision avec un véhicule.
- Les chiens ou les chats m'attaquent parfois.
- Les rongeurs dont je me nourris peuvent être empoisonnés aux anticoagulants par les personnes qui tentent de les réguler, et je m'intoxique à mon tour en les consommant.
- Les espèces introduites en France, telles que le Vison d'Amérique ou le Raton laveur, me font de la concurrence en utilisant les mêmes milieux et en se nourrissant des mêmes proies que moi. De plus, je suis très proche physiquement du Vison d'Amérique et les piègeurs qui tentent de le réguler peuvent nous confondre et m'éliminer.
- Des pathologies très mortelles, comme la maladie de Carré qui affecte de nombreuses espèces, affaiblissent ma population.

LE LIFE VISON, UN PROGRAMME DE CONSERVATION AMBITIEUX

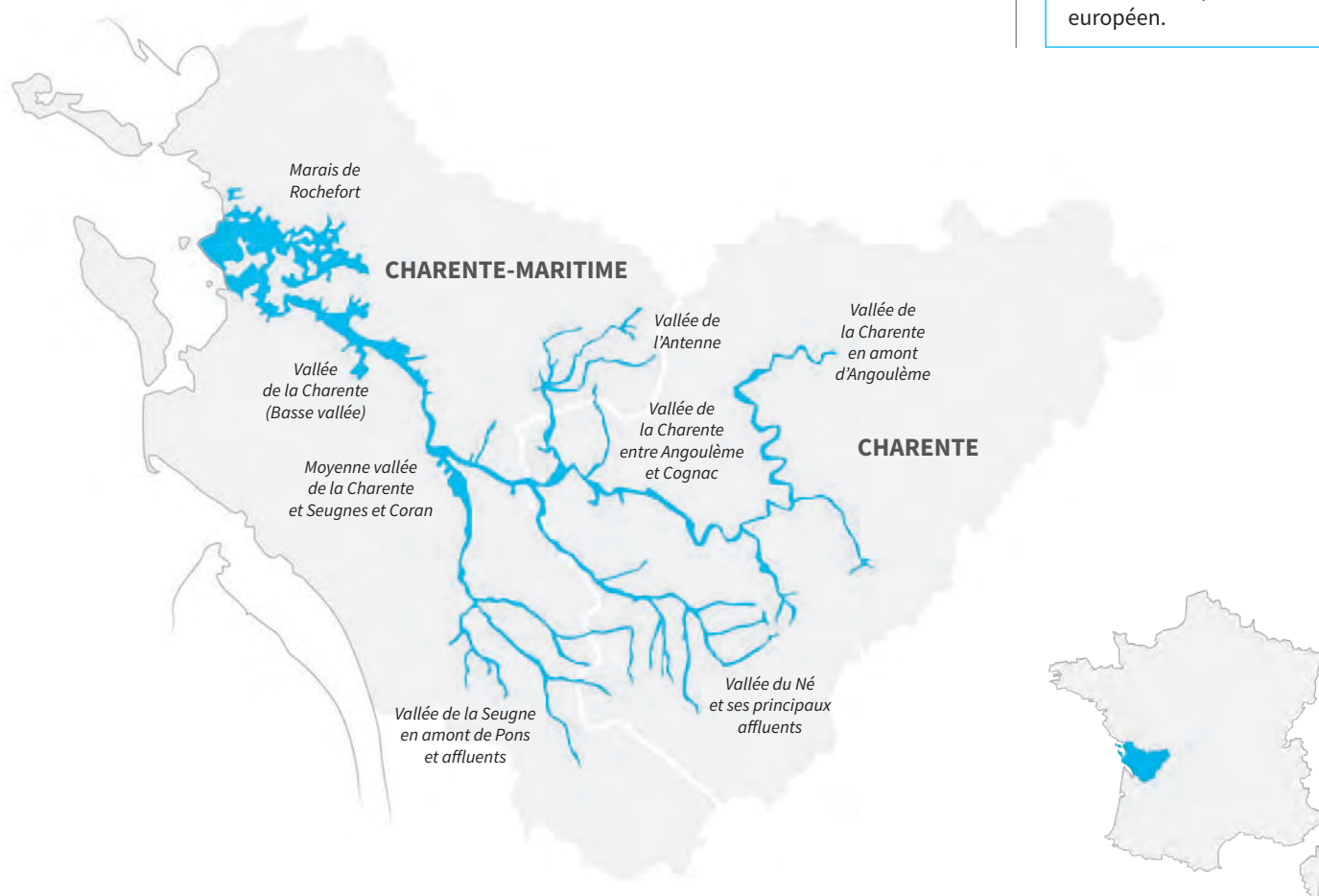
Le programme LIFE VISON se donne pour objectif de sauver les derniers visons d'Europe et, idéalement, accroître la population dans le bassin de la Charente, secteur stratégique d'intervention prioritaire pour la conservation de l'espèce en France, car exempt de population établie de Vison d'Amérique.

Au travers de 23 actions déployées sur 8 sites Natura 2000, quatre grands objectifs sont visés entre 2017 et 2022 :

- Localiser les différents noyaux de population et améliorer les connaissances sur la période sensible de reproduction, afin de cibler les mesures de protection.
- Accroître la disponibilité en habitats favorables.
- Réduire les causes directes de mortalité.
- Intégrer réellement la conservation du Vison d'Europe dans les politiques locales d'aménagement du territoire.

Qu'est-ce qu'un programme LIFE ?

LIFE est l'instrument financier de l'Union Européenne dédié à soutenir des projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Il contribue à la mise en œuvre, au développement et au renforcement de la politique et de la législation environnementales communautaires en cofinçant des actions pilotes et des projets démonstratifs, d'intérêt européen.



Périmètre d'action du Life
(8 sites Natura 2000 du Bassin de la Charente)



« **Les collectivités locales seront associées à la démarche en leur accompagnant** »



~ DES ACTIONS CONCRÈTES POUR PROTÉGER LE VISON D'EUROPE

1/ Des inventaires et des suivis pour mieux cibler les actions de conservation

Les campagnes de captures et de détection indirecte (pièges à poils, à empreintes, pièges photos) permettront d'identifier les différents noyaux présents sur le Bassin de la Charente.

Les noyaux de population détectés seront caractérisés en marquant tous les individus, et des femelles seront suivies par radiopistage afin d'identifier précisément les sites et les habitats de mise-bas et d'élevage des jeunes.

2/ De la restauration et de la protection de l'habitat du Vison d'Europe pour accroître les milieux favorables

Des zones de veille foncière seront mises en place en Charente-Maritime au titre des Espaces naturels sensibles et 30 hectares seront acquis en vue de restaurer les habitats et les continuités favorables à l'espèce.

Des habitats favorables au Vison d'Europe, tels que les boisements alluviaux, mégaphorbiais, mares et frayères, seront restaurés ou créés.

Les collectivités locales seront associées à la démarche en leur proposant de les accompagner pour une élaboration conjointe de plans de gestion simplifiés de leurs parcelles en faveur de l'espèce.

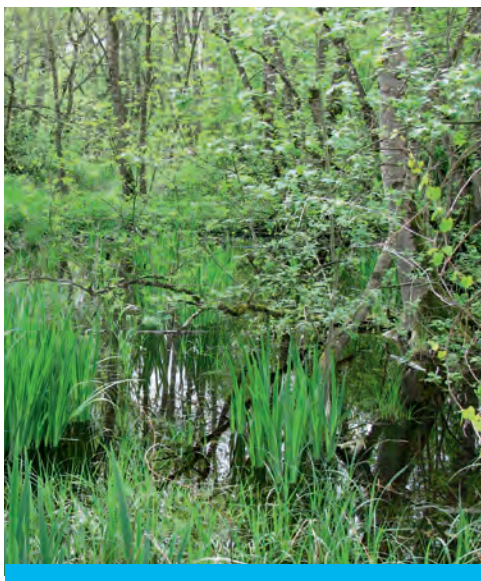




3/ Des mesures pour lutter contre les causes de mortalité

Quarante zones refuges seront créées sur l'ensemble du périmètre du Life pour protéger les sites favorables à la reproduction ou au repos du Vison d'Europe.

Quinze franchissements routiers seront aménagés de passages pour les mammifères semi-aquatiques en Charente-Maritime, afin de rétablir les corridors de déplacement et réduire la mortalité routière.



4/ Une surveillance et un contrôle des espèces exotiques concurrentes

Une veille sera mise en place afin de prévenir l'arrivée du Vison d'Amérique et du Raton laveur, deux espèces exotiques concurrentes. Des dispositifs de surveillance (radeaux à empreintes pour le Vison d'Amérique et tubes appâtés pour le Raton-laveur) seront ainsi répartis sur le bassin versant de la Charente et suivis durant toute la durée du programme.



5/ Des opérations visant à sensibiliser, former et associer les acteurs locaux

Les acteurs locaux et le grand public seront sensibilisés à la conservation du Vison d'Europe ainsi qu'à la préservation de la qualité de la ressource en eau, des habitats alluviaux et plus généralement de la biodiversité (formations, outils de sensibilisation des publics, séminaires, restitution des connaissances et des résultats auprès du public, des élus et des professionnels...).

« Quarante zones refuges seront créées sur l'ensemble du périmètre du Life »

COORDINATEUR DU PROGRAMME

La **LPO**, représentant officiel en France de BirdLife International, est l'un des principaux organismes gestionnaires d'espaces naturels en France, notamment en zone humide. Elle est animatrice de 5 des 8 sites Natura 2000 concernés par le territoire du LIFE Vison. Des opérations d'acquisition foncière et de contractualisation visant à restaurer des habitats et les continuités favorables à l'espèce y ont été menées depuis 1992, en collaboration étroite avec de nombreux partenaires techniques.

LES PARTENAIRES BENEFICIAIRES

Depuis plus de 25 ans, le **GREGE** est très fortement impliqué dans l'étude et la conservation des Mammifères semi-aquatiques patrimoniaux et de leurs habitats. Il a coordonné et activement contribué au premier plan national de restauration du Vison d'Europe, comprenant des études scientifiques, de la formation et de la sensibilisation, la mobilisation des acteurs de terrain et de nombreuses actions pour la conservation de l'espèce. Son engagement pour sauvegarder ce petit mustélidé n'a jamais cessé depuis.

Depuis 40 ans, le **Département de la Charente-Maritime** s'est résolument engagé dans des actions importantes de protection, de valorisation et d'ouverture au public de sites naturels remarquables. Dans le cadre de la problématique des franchissements routiers par la faune, le département a réalisé, depuis le début des années 2000, divers aménagements (clôtures, banquettes, pontons flottants...) en faveur du Vison d'Europe et de la Loutre en association avec la LPO.

Pour en savoir plus sur le programme :
www.lifevison.fr

COORDINATEUR DU PROGRAMME



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

LES PARTENAIRES BENEFICIAIRES



GREGE
Groupe de Recherche et d'Etude
pour la Gestion de l'Environnement



PARTENAIRES FINANCIERS :



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



AVEC LE SOUTIEN DE :



Illustration de couverture : F. Desbordes. Illustrations intérieures : C. Rousse. Photographies :
Visons d'Europe, M. Berroneau; Grenouille verte, J.-J. Carlier; milieux, R. Beaubert/LIFE VISON/LPO,
E. Champion/LPO et A. Orseau/LPO. Sercie Éditions LPO n°ED1811006 © LPO 2018.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.